

Éléments stations
navigation.

tant pour ce qui
riété. N'oublions
00 y compris sa
, et qu'avec un
Québec, on lui
été sauvé.

fait et j'ai déjà
à la rivière au

e le coût de ce

FORTIN.

ne lettre, repro-
l'honorable M.
phiques le long

nesian, qui a
croit retenus

is de savoir où

surmonté d'un
peut s'étendre

vigilance des
M. Fortin les

ces sentinelles
ts de Québec

transporte en
rocher aux

de la rivière

nesian.

bles du golfe
es steamers,
es glaces qui
ecours, ils le
s seraient si
é de l'Atlan-
r."

ns de plus,
nous devons
golfe Saint-

ne peuvent
et cela à la
os steamers

Nous devons être capables de faire au moins autant que la Norvège. Du cap Nord jusqu'à Christiana, chaque baie, chaque fiord, chaque crique, chaque anfractuosité de côte, dentelée, pour ainsi dire, des îles Lofoten à la terre ferme, chaque port est relié au moyen de câbles sous-marins et de lignes télégraphiques au système télégraphique de la Norvège.

Toutes les côtes de cette péninsule sont en communication directe avec la capitale, et le service télégraphique est si bien maintenu et fonctionne avec tant de régularité à partir de la mer Blanche, de la Finlande à Aalsen, de Stravenger à Hammerfest, qu'il fait connaître journellement le temps, les vents qu'il fait, l'état des opérations des pêches qui se pratiquent sur les côtes, les produits qu'elles rapportent, les chances de succès ou d'insuccès auxquelles elles sont exposées, la valeur à laquelle les différents poissons sont cotés, etc.

M. Fortin a très à propos appelé l'attention publique sur les avantages du télégraphe de la péninsule scandinave, dont les vaisseaux, nous le notons avec regret, sont moins nombreux qu'autrefois dans notre port; et, sans toutefois reprocher au département de la marine du Canada de rester en arrière des autres pays, il fait entendre la chose de manière à ne pas s'y tromper.

Nous nous accordons tout à fait avec M. Fortin dans son idée que nous devrions entourer toutes nos côtes maritimes d'un réseau de télégraphes, mettant ainsi tous nos centres d'affaires en relation directe avec tous les points importants du fleuve et du golfe St. Laurent.

Malgré tous les progrès qui ont été faits depuis quelques années dans cette direction, il reste encore beaucoup à faire, et c'est à présent que le gouvernement du Canada doit intervenir; car la marine du Canada tend à s'augmenter, et il lui faut des facilités nouvelles.

Le golfe et le fleuve doivent être éclairés au moyen de phares, comme la rue principale d'une ville bien organisée, et les communications doivent y être promptes et sûres comme celles d'un télégraphe d'alarme.

M. Fortin indique les moyens d'arriver à ces résultats. Il croit qu'il est possible d'établir une ligne de télégraphes côtiers qui sera profitable, même comme opération commerciale, et il démontre qu'en tant que les intérêts de l'Etat et de la marine y sont concernés, le sauvetage d'un seul vaisseau par le télégraphe (au moyen duquel les secours nécessaires arriveraient à temps au vaisseau naufragé) ferait plus que compenser les frais de submerger un câble du rocher aux Oiseaux à la terre ferme.

Nous recommandons la lettre du ci-devant commissaire des terres de la couronne à l'attention du gouvernement et du public. Son expérience dans le fleuve et le golfe St. Laurent, son habileté bien connue donnent aux idées exprimées dans sa lettre une valeur et une influence auxquelles il suffit de faire allusion dans cet article. Ce n'est pas seulement d'aujourd'hui qu'il s'occupe de l'établissement des télégraphes maritimes; depuis des années il a fait des efforts pour étendre et perfectionner nos moyens de communication le long de nos côtes, et s'il n'a pas accompli tous ce qu'il voulait, la faute ne doit pas retomber sur lui, car son zèle et sa persévérance n'ont jamais fait défaut.

Nous devons espérer que la manière habile avec laquelle il a traité le sujet des communications télégraphiques avec nos côtes maritimes, dans un temps où tout le pays est sous le coup d'une grande anxiété, portera ses fruits; et que, avant qu'une autre année se soit écoulée, les "Sentinelles du Golfe St. Laurent" auront à leur service l'électricité, dont les étincelles éloquentes feront connaître les bonnes ou mauvaises chances et les vicissitudes de la marine marchande du Canada.

QUÉBEC, 17 février 1876.

Le sujet des communications télégraphiques devant relier à la terre ferme les grandes îles du golfe St. Laurent, comme l'île d'Anticosti et le groupe des îles de la Madeleine, et les côtes éloignées de la rive nord du fleuve St. Laurent, à notre système télégraphique, est si important, au point de vue des besoins journaliers de notre navigation et de l'avenir de notre marine marchande, que nous croyons que le public nous